

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE

MESSAGER DE SAINTE ANNE

Bulletin mensuel du Pèlerinage de Sainte-Anne
de la Pointe-au-Père.

SOMMAIRE—Chronique du Pèlerinage, 63—Veuve et mort de sainte Anne, 64—Vie du Bienheureux J.-B. de la Salle, 66—Adorer et se taire, 68—Les demandes du Sacré-Cœur à la France, 69—Nouvelles de Rome, 71—Bulletin, 72—Avis, 73—Actions de grâces, 73—Recommandations, 74—Abonnés défunts, 74—Dons à sainte Anne, 74.

CRONIQUE DU PÈLERINAGE

Voici quelques notes sur le mouvement des pèlerinages au sanctuaire de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, depuis le 15 août.

Août.—pèlerins - - - - - 813

Ils venaient de St-Roch des Aulnaies, du Détour du Lac, Cacouna, Isle-Verte, Trois-Pistoles, St-Simon, St-Fabien, Bic, de toutes les autres paroisses jusqu'à Matane et des États-Unis.

Septembre.—pèlerins - - - - - 444

Cedar-Hall, Ste-Blandine, St-Valérien, Bic, St-Fabien, Trois-Pistoles, St-Epiphane, États-Unis.

Octobre (jusqu'au 15)—pèlerins - - - - - 69

Ste-Angèle, Cacouna, Kamouraska, etc., États-Unis.

—Le 29 août dernier un homme de St-Ulric a laissé ses béquilles après avoir reçu la sainte communion. Cet homme n'a pas donné son nom, mais M. le chanoine L. N. Bernier, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père a été témoin du fait.

VEUVAGE ET MORT DE SAINTE ANNE.

L paraît que saint Joachim mourut peut de temps après avoir consacré au Seigneur ce qu'il avait de plus précieux au monde, sa Fille unique et bien-aimée. La chère sainte Anne demeura donc seule dans sa maison avec quelques servantes. Il est facile de deviner comment elle passa le reste de son pèlerinage ici-bas, si l'on se rappelle les exemples de la belle et riche Judith qui, devenue veuve après sept années de mariage, garda fidèlement, pendant tout un siècle, la mémoire de son mari, jeûnant tous les jours, portant un cilice sur ses reins, vivant retirée dans sa maison avec ses servantes, n'en sortant que pour se rendre, les jours de fête, au temple de Jérusalem. Aux jours mêmes de notre Sainte, vivait dans le temple une autre Anne, prophétesse, laquelle, au rapport de saint Luc, passait de même ses jours et ses nuits dans les jeûnes, les veilles, et dans une prière non interrompue, afin d'attirer sur son peuple la miséricorde divine, c'est-à-dire le Rédempteur promis à Abraham. On ne saurait raisonnablement douter que la mère de Marie n'égalât pour le moins en ferveur et en sainteté ces deux femmes célèbres. Elle continua donc à partager son temps entre les prières et le soin des pauvres et des affligés, et se livra aux bonnes œuvres avec d'autant plus d'ardeur et de profusion, qu'elle avait recouvré la libre disposition de son temps et de ses biens.

Voilà, pour le dire en passant, qu'elle doit être, selon saint Paul, la conduite de toute veuve chrétienne. S'il lui reste des enfants, elle est obligée de leur consacrer ses soins; mais si elle est demeurée seule, elle doit profiter de sa solitude pour s'adonner à la prière, à tous les exercices de la piété et aux bonnes œuvres. A ce prix, les violettes de sa viduité ne seront guère moins agréables à Dieu que le lis de la virginité.

L'objet principal des prières de notre sainte veuve était toujours sa

Fille, sa chère Marie ; car Notre-Seigneur l'a dit : « Le cœur de chacun est là où est son trésor ; » et quel était le trésor de cette bienheureuse mère, sinon Marie ? Par sa prière, elle faisait tomber sur cette terre virginale la céleste rosée qui la disposait de plus en plus à produire le noble Rejeton de Jessé, le Sauveur attendu. Et cependant, ce Sauveur, sainte Anne n'eut pas, ce semble, le bonheur de le voir sur cette terre : comme son digne époux, elle alla l'attendre dans le lieu où les justes étaient retenus captifs jusqu'à la consommation de l'œuvre de la Rédemption. Ainsi, après avoir cultivé et ensemencé son champ, le laboureur meurt avant la récolte, et se console dans la pensée que ses enfants jouiront du fruit de ses labeurs ! Je vous laisse à penser, pieux lecteur, combien fut précieuse aux yeux du Seigneur la mort de ces deux élus, quelles consolantes pensées en adoucèrent l'amertume, quels secours leur obtint, en ce dernier passage, la prière de Marie, qui, même à cet âge si tendre, était toujours infailliblement exaucée.

O Joachim et Anne ! couple béni entre tous, ô les plus heureux des patriarches, mourez en paix ; allez attendre dans le sein d'Abraham le Sauveur promis, dont votre sainte vie, vos désirs et vos bonnes œuvres ont hâté la venue. Vous avez donné au monde Celle de qui il doit sortir, comme le lis de sa tige verdoyante ; en obtenant de Dieu, en méritant la Mère, vous avez obtenu, et en quelque sorte mérité le Fils. Ah ! si le père des croyants doit tressaillir de joie en apprenant l'incarnation du Fils de Dieu, quels seront vos transports quand vous apprendrez de quelle chair il sera revêtu ! Allez donc, ô glorieux aïeux du Dieu sauveur : le soir est venu pour vous, allez vous reposer de vos travaux ; bientôt se lèvera pour vous l'aurore du jour qui n'aura plus de soir !

PRATIQUE.—Le plus grand bonheur que nous puissions désirer, est une sainte mort ; et un sûr moyen de mourir saintement est de s'y préparer chaque soir avant de se mettre au lit, par des actes de foi, de confiance, de repentir, d'amour, d'acceptation de la mort. Sur-tout il est nécessaire de ne jamais rester dans un état de conscience où l'on ne voudrait pas être surpris à sa dernière heure.

—R. P. SAINTRAIN,

Vie du BIENHEUREUX J.-B. DE LA SALLE

FONDATEUR DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

(Suite)

VI.—SON ORDINATION SACERDOTALE

DU milieu des tracasseries qu'amènent nécessairement les intérêts temporels, le Bienheureux de la Salle ne perdit pas de vue sa vocation. Il se prépara longtemps et avec le plus grand soin à recevoir les saints Ordres.

Deux mois après son arrivée à Reims, il partit pour Cambrai où il reçut le sous-diaconat, la veille de la Trinité de l'an 1672. Il avait vingt et un ans. En 1677, il reçut le diaconat, à Paris, des mains de Mgr Lotellier, archevêque de Reims. Il était âgé d'environ vingt-sept ans, quand il fut élevé au sacerdoce, dans la cathédrale de Reims, le 9 avril 1678.

L'air de sainteté qu'on remarqua en lui, la première fois qu'il offrit de ses mains la céleste victime, ne le quitta plus désormais, il suffisait de le voir à l'autel pour croire à la présence réelle de Notre-Seigneur. L'ardeur de son amour se peignait sur son visage. Rempli de Dieu qu'il portait dans sa poitrine, il avait à peine l'usage de ses sens. Lorsqu'il était malade, il se traînait encore à l'autel ou s'y faisait conduire pour s'y nourrir du pain des forts. Souvent aussi, après la communion, il restait en extase: son âme ravie en Dieu y puisait le mépris du monde et un grand amour des biens du ciel.

VII.—SES DÉBUTS DANS LE SAINT MINISTÈRE.

Devenu prêtre, le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle n'aspirait plus qu'à gagner des âmes à Dieu. Il semblait avoir le don de toucher les pécheurs les plus endurcis et de les convertir par sa charité.

« Dès ce moment nous dit le décret de Béatification, considérant qu'il ne s'appartenait plus, mais qu'il était devenu comme la propriété et la chose de Dieu, il résolut de se dévouer sans mesure à la gloire de son Maître et au salut du prochain. C'est pourquoi il n'est aucun travail que son amour pour Dieu lui permette de refuser, aucune fonc-

tion du saint ministère dont il ne s'acquitta avec autant de perfection que de zèle. On le voit déployer toute son activité pour développer le culte divin ; il multiplie ses prédications au peuple sur les vérités de la foi catholique ; il administre sans se lasser le sacrement de pénitence ; enfin il visite les malades, il console les malheureux, il aide chaque jour le prochain, selon les circonstances, par ses conseils et ses secours. Et parce qu'il était bien convaincu que le peuple a les yeux fixés sur les prêtres comme sur des miroirs, et que leurs exemples ont plus d'efficacité sur sa conduite que leurs préceptes, il s'étudia à se montrer tel qu'autrefois saint Paul voulait que parût Tite : Un modèle de bonnes œuvres.

VIII.—SES PROGRÈS DANS LA VERTU.

Léon XIII continue en ces termes l'éloge de notre Bienheureux : « Mais la vertu dans laquelle Jean-Baptiste excella surtout, qui fut sa gloire singulière, et qui, parmi toutes les autres jeta dans sa personne un merveilleux éclat, ce fut une parfaite égalité d'âme qui s'unissait en lui à une constance et une fermeté presque incroyables. »

DIEU, du reste, veillait visiblement sur lui. Un soir qu'il traversait une plaine couverte de neige, il tomba dans un trou très profond. Il y resta plusieurs heures et y eût infailliblement péri sans un secours providentiel qui l'aida à sortir de cette fosse, presque à pic de tous les côtés.

Sa vie était soumise à une règle propre à favoriser les vertus. Chez lui, tout avait son heure marquée : le lever, la prière, la méditation, l'étude, les repas, les lectures spirituelles. Tout le temps que lui laissaient ses exercices de piété était consacré à la visite des pauvres. Aux veilles, il ajoutait des jeûnes rigoureux. Ses vêtements étaient faits des étoffes les plus grossières. Le monde naturellement trouvait à redire ; mais l'homme de DIEU n'en devint que plus vigilant, plus austère, plus charitable. Sa tendresse pour les pécheurs était immense ; mais c'est vers les enfants surtout qu'il se sentait incliné. La Providence le conduisait ainsi à l'exécution des desseins qu'elle avait sur lui.

A suivre.

Adorer et se taire.

QUAND on considère les perfections de DIEU, on comprend une chose, c'est qu'on ne peut pas les comprendre : on adore et l'on se tait.

Racine s'écriait :

Que peuvent contre lui tous les rois de la terre ?
En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre :
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer :
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.
Au seul son de sa voix, la mer fait, le ciel tremble ;
Il voit comme un néant tout l'univers ensemble ;
Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas.

Un autre poète, Lamartine, ne savait comment exprimer ses sentiments en présence de l'infini :

« J'ai roulé, des milliers de fois, disait-il la pensée de l'infini dans mes yeux et dans mon esprit, en regardant du haut d'un promontoire ou du pont d'un vaisseau le soleil se coucher sur la mer, et plus encore en voyant l'armée des étoiles commencer, sous un beau firmament, sa revue et ses évolutions devant DIEU. Quand on pense que le télescope d'Herschell a compté déjà plus de cinq millions d'étoiles, que chacune de ces étoiles est un monde plus grand et plus important que ce globe de la terre, que ces cinq millions de mondes ne sont que les bords de cette création, que si nous parvenions sur le plus éloigné, nous apercevriens, de là, d'autres abîmes d'espace infini comblés d'autres mondes incalculables ; et que ce voyage durerait des myriades de siècles, sans que nous puissions atteindre jamais les limites entre le néant et DIEU, on ne compte plus, on ne chante plus, on reste frappé de vertige et de silence, on adore et l'on se tait... »



à l
« e
l
ent
ren
Mèn
lett
de j
mar
être
qu'à
beau
plu
divi
fasse
me f
je sa
U
Bien
la lec
inex
Cœur
où je
Qu
Saum
Dieu
sein,

LES DEMANDES DU SACRÉ-CŒUR A LA FRANCE

III

CE QU'IL ADVINT DU MESSAGE.

(Suite)

LA Bienheureuse Marguerite-Marie, si humble et si modeste, semble avoir été singulièrement surprise et confondue par la grandeur de la nouvelle mission qui lui était donnée ; elle s'excuse à la Mère de Saumaise « de sa simplicité à lui dire tout cela, » mais « elle suit le mouvement qui lui en est donné. »

Écoutez cet aveu et ces plaintes, où l'on sent qu'elle est partagée entre son amour extrême pour l'humilité, la volonté et le besoin de remplir sa mission : « Je vous avoue, ma chère Mère, écrit-elle à la Mère de Saumaise le 12 août, que votre silence sur les deux grandes lettres que je m'étais donné l'honneur de vous écrire, me fait un peu de peine, ne sachant à quoi l'attribuer, sinon que peut-être je vous ai marqué trop librement et simplement mes pensées, que j'aurais peut-être mieux fait de cacher sous un humble silence, ce que vous n'avez qu'à me témoigner, et je puis vous assurer qu'en cela je contenterai beaucoup l'inclination que j'ai à ne jamais parler de ces choses, mais plutôt de les tenir ensevelies dans le secret du Sacré-Cœur de mon divin Maître, lequel m'est témoin de la violence qu'il faut que je me fasse pour en parler ; à quoi même je ne pourrais me résoudre, s'il ne me faisait connaître qu'il y va de l'intérêt de sa gloire, pour laquelle je sacrifierais volontiers des millions de vies, si je les avais. »

Une réponse de la Mère de Saumaise fit enfin cesser l'anxiété de la Bienheureuse, qui se hâta d'écrire à nouveau : « Ma toute chère Mère, la lecture de la vôtre du 19 juillet m'a causé des transports de joie inexplicables, voyant que vous n'épargnez rien pour contenter ce divin Cœur, en ce qu'il vous fait connaître, désirer, et même dans les choses où je ne voyais, en vous les disant, aucun moyen d'exécution. »

Quelques jours après, la Bienheureuse, écrivant encore à la Mère de Saumaise, précise elle-même ces moyens d'exécution : « Comme Dieu a choisi le Révérend Père de la Chaize pour l'exécution de ce dessein, par le pouvoir qu'il lui a donné sur le cœur de notre grand roi,

ce sera donc à lui de faire réussir la chose, en procurant cette gloire à ce divin Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Si donc sa bonté inspire à ce grand serviteur de sa divine Majesté d'employer le pouvoir qu'il lui a donné, pour lui donner le plaisir qu'il désire si ardemment, il peut bien s'assurer qu'il n'a jamais fait d'action plus utile à la gloire de Dieu ni plus salutaire à son âme, et dont il soit mieux récompensé, et toute sa sainte Congrégation, dont il se rendra par ce moyen l'honneur et la gloire, par les grands trésors de grâces et de bénédictions que ce sacré Cœur y répandra... Il me semble, ma chère Mère, que vous ferez chose fort agréable à ce divin Cœur, de vous servir du moyen qu'il vous a inspiré d'écrire à ma très-honorée sœur la Supérieure de Chaillot pour le dessein que votre charité nous marque » Et cette lettre se termine ainsi : « Que nous serions heureuses, ma chère Mère, si nous pouvions sacrifier nos vies pour cela ! »

Que se passa-t-il entre la Supérieure de Chaillot, le Père de la Chaize et Louis XIV ?

Les recherches faites à Paray-le-Monial, à Dijon et à Paris, n'ont pas permis d'éclaircir ce point d'histoire d'une façon complète : nous sommes réduits à des conjectures et à des présomptions.

Il est certain que la Mère de Saumaise fit, pour sa part, ce que lui demandait la Bienheureuse : cela ressort des lettres citées plus haut.

Les personnages qui devaient servir d'intermédiaires auprès du roi, étaient parfaitement choisis,

La Mère Marie-Louise Croiset, supérieure du monastère de Chaillot, où s'étaient retirées des princesses royales, pouvait facilement communiquer avec la Cour, par le Père de la Chaize, confesseur du roi et membre du Conseil de conscience.

Le Père de la Chaize, qui avait connu et estimé le Père de la Colombe, et l'avait indiqué comme prédicateur à Madame la Duchesse d'York, devait savoir ce qu'il fallait penser de la voyante de Paray.

Le Sacré-Cœur était déjà connu et honoré à la Cour avant la mort de la reine Marie-Thérèse (1683), puisqu'on retrouve son nom sur un registre d'une confrérie du Sacré-Cœur établie à la Visitation de Chaillot ; puisqu'on croit retrouver son inspiration ou même son travail dans les broderies et l'image du Sacré-Cœur d'un riche ornement sacerdotal, qui après avoir été enlevé par les Prussiens en 1870 à la

cha
M.
euf
éta
la p
un
F
le F
lutt
peu
E
Tua
mai
A
très
Seig
L
A
L
com
com
Il

Or
bibli
tudie
Il en
qui :
caus
—
const
tiffca
Frauc
recon

chapelle du château de Versailles, a été racheté en 1876 à Berlin par M. de la Ferronnays et offert par lui au sanctuaire de Montmartre.

Les efforts combinés d'une sorte de ligue des gens de bien avaient enfin réussi à tirer de ses désordres le roi Louis XIV, qui depuis 1684 était définitivement assagi dans ses mœurs par l'entrée à la cour de la pieuse et vertueuse Madame de Maintenon, devenue sa femme par un mariage secret.

Presque toute l'Europe venait de former la ligue d'Augsbourg contre le Roi-Soleil, qui de plus, depuis les fameux articles de 1682, était en lutte avec le Souverain Pontife par de mauvais procédés et même un peu par les armes.

En 1688, Innocent XI avait donné à Louis XIV par un bref célèbre: *Tua res agitur*, un solennel avertissement qu'il s'engageait dans une mauvaise voie.

Ainsi la France traversait une période critique, dont les dangers très sérieux rendaient singulièrement opportune, de la part de Notre-Seigneur, l'offre d'une alliance nouvelle et d'une protection spéciale.

Louis XIV n'eut pas la gloire de profiter de ces divines avances.

A qui en attribuer la responsabilité ?

Les intermédiaires furent-ils infidèles ? ou le roi méprisa-t-il leur communication ? ou seulement n'eut-il pas le courage d'en tenir compte ?

Il semble qu'on doive admettre cette dernière hypothèse.

(A suivre)

NOUVELLES DE ROME

On dit que le Pape a décidé de faire convoquer une conférence de bibliothécaires, de chimistes et autres experts qui seront chargés d'étudier les meilleurs moyens de conserver les livres et les manuscrits. Il enverra à cette conférence des spécimens de manuscrits du Vatican qui sont devenus presque indéchiffrables quoique peu anciens, à cause de la mauvaise qualité du papier et de l'encre.

—Le Pape vient d'adresser à l'épiscopat français une Encyclique consacrée à la formation du clergé et à sa mission. Le document pontifical rappelle les desseins de Dieu qui a choisi de préférence la France pour être l'instrument de ses œuvres ; loue le clergé français ; recommande de ne rien négliger pour préparer les clercs, et loue la

multiplication des séminaires comme une des gloires de la France. Relativement au plans d'études, le Pape constate la nécessité de compter avec les programmes de l'Etat mais il recommande de s'en tenir à part ces exigences, aux méthodes traditionnelles, et insiste sur l'étude de la littérature latine.

—Le Saint-Père vient de fixer au mois de mai prochain la canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle.

BULLETIN

—Le 3 octobre était pour les Sœurs du St-Rosaire un jour de cérémonie de vêtue et de profession religieuse. Sa Grandeur Monseigneur Blais présidait la cérémonie accompagné du Révd. Monsieur J. R. Léonard son secrétaire et de Messieurs les abbés L. Noël et Jos. Sylvain. Ont émis les premiers vœux annuels : Marie-Marguerite Allard de St-Joseph de Carleton, dite sœur Marie du St-Rosaire, *novice choriste*; Marie-Angeline Cimon de St-Fabien, dite sœur Marie de la Providence, *novice converse* : Ont revêtu le saint habit : Marie-Hénédine Dastous de St-Gabriel, dite sœur M. de Ste-Joséphine; Marie-Olympe Santerre, de St-Ulric, dite sœur M. Sainte-Dosithée; Marie-Marcelline Cayouette de St-Bouaventure, dite sœur Marie de Sainte-Félicité, *postulantes converses*.

—Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, accompagné de M. le chanoine P.-J. Saucier, curé de Rimouski et de M. l'abbé Emile Sirois, diacre, est parti le 13 octobre pour la Grande Rivière et l'Anse-aux-Gascons où il a fait la bénédiction de trois cloches, pour la première paroisse et celle d'une église pour la seconde.

Monsieur le curé G. Larrivée, V. F. et les paroissiens de la Grande Rivière sont allés en foule audevant de Sa Grandeur, dimanche le 15, jour de son arrivée, et l'ont accompagné jusqu'au presbytère où une adresse lui a été présentée par la paroisse ayant a sa tête M. le maire Carbery et M. le secrétaire du conseil, Dr T. Ennis. Les paroissiens y exprimaient leur joie de voir leur évêque et le remerciaient d'avoir fait un long voyage pour venir au milieu d'eux. Sa Grandeur leur a répondu qu'elle faisait ce voyage avec plaisir et était heureuse de leurs bons sentiments, et de leur esprit de foi.

Dans l'après-midi, après le salut et la bénédiction du Saint-Sacre-

ment, Sa Grandeur a fait la bénédiction des cloches, après avoir parlé au nombreux auditoire sur la cérémonie qui allait avoir lieu. Étaient présents parmi les membres du clergé M. le chanoine P.-J. Saucier de Rimouski ; M. le chanoine P.-N. Thivierge ; Mgr F.-X. Bossé de Pabos ; M. le curé C. Larrivée V. F. ; MM. les curés T.-C. Duret de Paspébiac ; J. St-Laurent de Newport ; L.-C. Lavoie de Percé ; C.-E. Côté du Cap d'Espoir ; et M. l'abbé E. Sirois, diacre. Les paroissiens de la Grande Rivière et des paroisses voisines y étaient en foule.

Le lendemain Sa Grandeur s'est rendue à Ste-Germaine de l'Anse-aux-Gascons, accompagnée de M. le chanoine P.-J. Saucier, de MM. les curés T.-C. Duret, J. St-Laurent, et de M. l'abbé E. Sirois. M. le curé Ths. Gravel de Bonaventure et M. le curé L.-J.-S. Sirois de Port-Daniel sont venus l'y rencontrer. Toute la paroisse s'est portée à la rencontre de Mgr l'Évêque à la suite de son curé, le Rév. M. F.-X. Ross, lors de son arrivée à Ste-Germaine de l'Anse-aux-Gascons. On s'est ensuite rendu à l'église pour le salut du St-Sacrement. Le lendemain le 17, Sa Grandeur a béni le nouveau temple du à la générosité des paroissiens qui ont si bien secondé le zèle et l'activité de M. leur curé. Sa Grandeur, dans le sermon de circonstance qui a suivi la messe dite par M. le chanoine Saucier, a loué cette générosité et a recommandé l'union qui fait la force.

Mgr est revenu le 20 à Rimouski.

AVIS.—Le *Messenger de Ste-Anne* avertit Messieurs les marchands et autres qu'il acceptera des annonces. Prix modérés.

S'adresser à F.-X. Létourneau, Imprimeur, Rimouski, P. Q.

ACTIONS DE GRACES

Assomption de McNider. Deux faveurs obtenues. X—*St-Gabriel.* Guérison par l'intercession de sainte Anne. Mme P. Charette.—*Priceville.* Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour la guérison d'un violent mal de tête, après la promesse de faire un pèlerinage et de faire publier cette guérison dans le *Messenger*. Remerciements pour plusieurs autres faveurs. Mme Paul Michaud—*Frenchville.* Remerciements à sainte Anne pour la guérison d'une maladie grave, après promesse d'un pèlerinage et de publication dans le *Messenger*, Mme Is. Côté — *Ste-G.* Remerciements à la bonne sainte Anne pour grâce particulière. X — *Newport.* Depuis le 25 juillet je souffrais d'un mal de pied. Après avoir promis une basse messe et publication dans le *Messenger* j'ai éprouvé du soulagement. Une enfant de Marie—

Pabos. Guérison complète d'une bronchite, par l'intercession de sainte Anne. Mme Jos. Cyr—*Méris.* Remerciements à sainte Anne qui m'a procuré une position. Un ami de sainte Anne—*Cap-au-Loup.* Grande faveur obtenue après promesse de m'abonner au *Messenger* et de faire publier cette faveur. Mme M. Lemieux — *St-Arsène* Guérison par l'intercession de sainte Anne, de deux de mes sœurs que les médecins désespéraient de ramener à la santé, et plusieurs autres faveurs. Une abonnée — *Malane.* Remerciements pour guérison. Une abonnée—*St-Moïse.* Un enfant souffrait du catarrhe depuis longtemps. Sa guérison a été obtenue après un pèlerinage à la bonne sainte Anne avec promesse de faire publier dans le *Messenger.* A. Smith — *X.* Guérison partielle d'un rhumatisme. Joseph Dionne — *Rimouski.* Guérison par l'intercession de sainte Anne et de St-Antoine, après promesse d'un pèlerinage et d'abonnement au *Messenger.* Mme B. Guéret—*Ste-Luce.* Remerciements à sainte Anne pour guérison de la diphtérie. M. Anne Vaillancourt — *St-Fabien.* Remerciements à sainte Anne pour la guérison d'un violent mal d'estomac et aussi pour avoir obtenu pour mon petit garçon qui souffrait d'une maladie de nerfs, un grand soulagement. Mme M. Côté — *Pointe-au-Père.* Remerciements à sainte Anne et à St-Antoine pour l'arrangement d'une affaire temporelle et pour un faveur spirituelle obtenus. X — *St-Fabien.* Remerciements pour la guérison d'un mal de jambe, et d'un mal de cou. Mme E. Michaud—*X.* Guérison obtenue. Une abonnée—*Fall-River.* Plusieurs faveurs obtenues entr'autres la guérison de mon mari d'un rhumatisme inflammatoire qui le faisait souffrir depuis plusieurs années. Mme Auguste Gagnon—Plusieurs faveurs obtenues. Mme Germain Gagnon.

RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise, la conversion des pays infidèles; les œuvres diocésaines; une personne malade, une famille pour grâce de bonne mort; une institutrice pour le succès de son enseignement, une personne pour grâce particulière; les zélateurs et zelatrices du *Messenger*; les bienfaiteurs de l'œuvre de pèlerinage.

ABONNÉS DÉFUNTS

Joseph Morin, décédé le 5 août dernier à St-Eluthère, à l'âge de 53 ans.
Ludger Turcotte, décédé le 13 septembre à Pinconning, Mich.
Mme William Charest, décédée à St-Ulric.

Monsieur l'abbé Joseph Amédée Thérien, aumônier de l'École de Réforme à Montreal, décédé le 23 septembre, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

Monsieur l'abbé J.-Bte Blouin, décédé le 5 octobre à St-Jean, Ile d'Orléans, était aussi membre de la société d'une messe, section provinciale.

DONS A SAINTE ANNE

Joseph Dionne	\$0.30
Deux personnes, <i>Ste-Flavie</i>	1.00
Mme A. Vaillancourt, <i>Ste-Luce</i>	0.25
Anonyme, <i>St-Anaclet</i>	0.25